

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **11 (1890)**

Heft 8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion, et M. Adolphe Jalla a été désigné provisoirement pour Séfoula. M. A. Goy occupera le poste des chutes du Gonié, à Siomâ.

Ainsi, après le départ des évangélistes, puis de nos amis Jalla, nous nous sommes trouvés tout seuls à Seshéké. En janvier, M. Adolphe Jalla s'est rendu à la Vallée, où il aura rempli la longue solitude de nos parents. Les dernières nouvelles reçues d'eux nous apprenaient qu'ils étaient tous un peu malades. De Kazoungoula, les dernières nouvelles étaient bonnes; toutefois, les Jalla ont beaucoup souffert de la fièvre à leur installation. Leurs plus proches voisins sont M. Middleton, sur la rive droite du fleuve, le successeur de M. Westbeeck, et un Boër déclassé et peu recommandable, à deux pas d'eux, sur la rive gauche. Ce dernier sera peut-être expulsé par le roi.

Ici, à Seshéké, notre santé a été relativement satisfaisante pour ce pays de fièvre. Notre nouvelle maison, que nous espérons habiter bientôt, nous a donné un énorme travail et nous a beaucoup fatigués. L'œuvre proprement dite est petite, entravée souvent par le séjour des gens à leurs champs. Pour cette raison, notre école s'est vue réduite à rien, et elle ne reprendra sans doute qu'en hiver.

D. JEANMAIRET.

BIBLIOGRAPHIE ¹

D^r G. Schweinfurth. SUR CERTAINS RAPPORTS ENTRE L'ARABIE HEUREUSE ET L'ANCIENNE ÉGYPTÉ. Genève (H. Georg), 1890, in-8°, 14 p. — Dans ce travail, qui a été présenté par M. E. Autran à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, l'éminent naturaliste Schweinfurth indique quelques résultats de son dernier voyage au Yémen, accompli de novembre 1888 à mars 1889. En quelques pages pleines de faits et écrites de ce style clair et ferme qui distingue le vrai savant, il signale les différents voyages et travaux qui ont eu pour théâtre la partie sud-ouest de l'Arabie, région des plus importantes au point de vue de sa constitution géologique, de sa flore et de sa faune; puis, après s'être, à bon droit, étonné de la négligence dans laquelle le monde scientifique a laissé ce pays pourtant très hospitalier, il entreprend de démontrer que les anciens Égyptiens ont été en relations avec l'Arabie heureuse, et cela, principalement par d'ingénieux rapprochements entre la flore et la faune de cette région et les figures de plantes et d'animaux gravées sur les murailles des temples égyptiens. Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans sa dissertation, mais il est intéressant de constater qu'après avoir long-

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.

temps considéré les anciens Égyptiens comme un peuple confiné dans la vallée du Nil, on tend aujourd'hui à étendre les limites de la zone dans laquelle leur influence se faisait sentir.

Paul Gaffarel. LE SÉNÉGAL ET LE SOUDAN FRANÇAIS. Paris (Ch. Delagrave), 1890, in-8°, 237 p., ill. et carte. Fr. 2. — M. P. Gaffarel, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de géographie, entre autres d'une remarquable étude sur l'Algérie, offre aujourd'hui au grand public un travail d'ensemble sur l'histoire et la géographie physique, politique et économique du Sénégal et du Soudan français. Depuis une dizaine d'années, la France a considérablement accru ses possessions en Sénégambie et au Soudan; actuellement elle est maîtresse du haut Niger et, grâce aux efforts du capitaine Binger, ses territoires de ce côté seront reliés à ceux de la côte de Guinée. Les ouvrages de MM. Gallieni, Pietri, Frey, etc., nous ont renseigné avec détails sur les phases successives de cette conquête difficile entre toutes. M. Gaffarel a voulu dégager de ces travaux le récit historique et la vue d'ensemble permettant de relier le présent au passé, la situation actuelle de la colonie aux différentes périodes par lesquelles elle a passé. Son livre est, avant tout, une histoire du Sénégal depuis ses origines jusqu'à nos jours, particulièrement du développement progressif de la puissance française dans cette contrée. Les guerres contre le prophète Al-Hadji-Omar et ses successeurs, les réformes administratives du général Faïdherbe occupent une place spéciale dans ce récit présenté avec assez de détails et sous une forme assez brillante pour offrir un grand intérêt. L'ouvrage débute par quelques chapitres consacrés à la description du pays, de ses ressources et de ses populations; la situation présente de la colonie y est exposée avec exactitude et impartialité. L'auteur n'a voulu se placer ni parmi les admirateurs systématiques du Sénégal, ni parmi les adversaires de parti pris. Il résume son jugement en ces termes : « Le Sénégal n'est certes pas un Éden, mais ce n'est pas non plus une terre maudite. »

Supplément au Bulletin mensuel.

D'après les dernières dépêches, l'Angleterre reconnaît à la France le droit d'étendre son influence jusque sur les territoires du lac Tschad. Deux délégués anglais seront envoyés à Paris pour déterminer les limites de la zone d'influence française dans cette région.
